Portée détaillée v.4 de l'attestation N° 5-0553

Detailed scope v.4 of the attestation N° 5-0553
Date de publication / Publish date: 09/10/2026

La portée détaillée concerne les prestations réalisées par :

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE		
17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022 AB France Cat. A (produits végétaux)		
Processus ***Process***	**Programme de certification** ***Certification program***	**Version du programme de certification de l'OC** ***Version***
Végétaux et les produits végétaux non transformés, y compris les semences et les autres matériels de reproduction des végétaux	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. B (animaux vivants)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Animaux et les produits animaux non transformés : Elevage de bovins, équidés, porcins, cervidés, ovins, caprins, volailles et lapins Apiculture Elevage d'escargots (CC-F) Elevage d'autruches (CC-F) Elevage de cailles de chair (CC-F) Elevage de lamas, alpagas (CC-F)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification CC-F = Cahier des charges concernant le mode de production biologique d'animaux d'élevage et complétant les dispositions du règlement UE 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 et de ses actes secondaires)	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. C (aquaculture)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Algues et les produits de l'aquaculture non transformés	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. D (produits agri transformés alimentation humaine)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. E (produits agri transformés alimentation animale)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Aliments pour animaux : - Aliments pour animaux de rente - Aliments pour animaux familiers (petfood)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification Exigences spécifiques applicables définies dans le RUE 2023/2419 pour l'étiquetage des aliments biologiques pour animaux familiers	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. F (vins)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Vin	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. G (autres produits annexe I)

Processus ***Process***	**Programme de certification** ***Certification program***	**Version du programme de certification de l'OC** ***Version***

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022 AB France Cat. G (autres produits annexe I)		
Processus ***Process***	**Programme de certification** ***Certification program***	**Version du programme de certification de l'OC** ***Version***
Levures utilisées dans l'alimentation humaine ou dans les aliments pour animaux Maté, maïs doux, feuilles de vignes, cœurs de palmier, jets de houblon et autres parties comestibles similaires de végétaux et de produits dérivés de ces derniers Gommes et résines naturelles Cire d'abeille Huiles essentielles Bouchons en liège naturel, non agglomérés et sans liants Coton, non cardé ni peigné Laine	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification Règles spécifiques: • Levures utilisées dans l'alimentation humaine ou dans les aliments pour animaux : RUE 2018/848 Annexe II - Partie VII : levures destinées à l'alimentation humaine ou animale • Maté, maïs doux, feuilles de vignes, cœurs de palmier, jets de houblon et autres parties comestibles similaires de végétaux et de produits dérivés de ces derniers : Celles des catégories A et D • Gommes et résines naturelles : Celles des catégories A et D • Cire d'abeille : Celles de la catégorie B (apiculture) et Guide de lecture de l'INAO : « cire biologique » = cire d'opercule prélevée dans une ruche qui a subi 1 an de conversion. • Huiles essentielles : Celles des catégories A et D • Bouchons en liège naturel, non agglomérés et sans liants : Celles des catégories A et D • Coton, non cardé ni peigné : Celles des catégories A et D • Laine (depuis le 17/03/2023) : Celles de la catégorie B et Guide de lecture de l'INAO : « La laine biologique est issue d'animaux certifiés en agriculture biologique au moment de la tonte. La laine issue d'animaux en conversion ou non biologiques ne peut pas être certifiée biologique. Les opérateurs doivent assurer la séparation physique entre les laines biologiques et non biologiques. La laine biologique doit être identifiée à tout moment	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Rennes

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. A (produits végétaux)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Végétaux et les produits végétaux non transformés, y compris les semences et les autres matériels de reproduction des végétaux	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Rennes

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. B (animaux vivants)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Animaux et les produits animaux non transformés : Elevage de bovins, équidés, porcins, cervidés, ovins, caprins, volailles et lapins Apiculture Elevage d'escargots (CC-F) Elevage d'autruches (CC-F) Elevage de cailles de chair (CC-F) Elevage de lamas, alpagas (CC-F)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification CC-F = Cahier des charges concernant le mode de production biologique d'animaux d'élevage et complétant les dispositions du règlement UE 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 et de ses actes secondaires)	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Rennes

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. C (aquaculture)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Algues et les produits de l'aquaculture non transformés	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Rennes

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. D (produits agri transformés alimentation humaine)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Rennes

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. E (produits agri transformés alimentation animale)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Aliments pour animaux : - Aliments pour animaux de rente - Aliments pour animaux familiers (petfood)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification Exigences spécifiques applicables définies dans le RUE 2023/2419 pour l'étiquetage des aliments biologiques pour animaux familiers	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Rennes

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. F (vins)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Vin	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Rennes

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. G (autres produits annexe I)

Processus ***Process***	**Programme de certification** ***Certification program***	**Version du programme de certification de l'OC** ***Version***

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022 AB France Cat. G (autres produits annexe I)		
Processus ***Process***	**Programme de certification** ***Certification program***	**Version du programme de certification de l'OC** ***Version***
Levures utilisées dans l'alimentation humaine ou dans les aliments pour animaux Maté, maïs doux, feuilles de vignes, cœurs de palmier, jets de houblon et autres parties comestibles similaires de végétaux et de produits dérivés de ces derniers Gommes et résines naturelles Cire d'abeille Huiles essentielles Bouchons en liège naturel, non agglomérés et sans liants Coton, non cardé ni peigné Laine	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification Règles spécifiques: • Levures utilisées dans l'alimentation humaine ou dans les aliments pour animaux : RUE 2018/848 Annexe II - Partie VII : levures destinées à l'alimentation humaine ou animale • Maté, maïs doux, feuilles de vignes, cœurs de palmier, jets de houblon et autres parties comestibles similaires de végétaux et de produits dérivés de ces derniers : Celles des catégories A et D • Gommes et résines naturelles : Celles des catégories A et D • Cire d'abeille : Celles de la catégorie B (apiculture) et Guide de lecture de l'INAO : « cire biologique » = cire d'opercule prélevée dans une ruche qui a subi 1 an de conversion. • Huiles essentielles : Celles des catégories A et D • Bouchons en liège naturel, non agglomérés et sans liants : Celles des catégories A et D • Coton, non cardé ni peigné : Celles des catégories A et D • Laine (depuis le 17/03/2023) : Celles de la catégorie B et Guide de lecture de l'INAO : « La laine biologique est issue d'animaux certifiés en agriculture biologique au moment de la tonte. La laine issue d'animaux en conversion ou non biologiques ne peut pas être certifiée biologique. Les opérateurs doivent assurer la séparation physique entre les laines biologiques et non biologiques. La laine biologique doit être identifiée à tout moment	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Valence

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. A (produits végétaux)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Végétaux et les produits végétaux non transformés, y compris les semences et les autres matériels de reproduction des végétaux	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Valence

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. B (animaux vivants)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Animaux et les produits animaux non transformés : Elevage de bovins, équidés, porcins, cervidés, ovins, caprins, volailles et lapins Apiculture Elevage d'escargots (CC-F) Elevage d'autruches (CC-F) Elevage de cailles de chair (CC-F) Elevage de lamas, alpagas (CC-F)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification CC-F = Cahier des charges concernant le mode de production biologique d'animaux d'élevage et complétant les dispositions du règlement UE 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 et de ses actes secondaires)	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Valence

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. C (aquaculture)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Algues et les produits de l'aquaculture non transformés	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Valence

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. D (produits agri transformés alimentation humaine)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Valence

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. E (produits agri transformés alimentation animale)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Aliments pour animaux : - Aliments pour animaux de rente - Aliments pour animaux familiers (petfood)	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification Exigences spécifiques applicables définies dans le RUE 2023/2419 pour l'étiquetage des aliments biologiques pour animaux familiers	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Valence

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. F (vins)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*
Vin	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification	08/10/2026

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE - Site de Valence

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022
AB France Cat. G (autres produits annexe I)

Processus *Process*	**Programme de certification** *Certification program*	**Version du programme de certification de l'OC** *Version*

17065-AGRI AGRO / Agriculture Biologique / ABio France 2022 AB France Cat. G (autres produits annexe I)		
Processus ***Process***	**Programme de certification** ***Certification program***	**Version du programme de certification de l'OC** ***Version***
Levures utilisées dans l'alimentation humaine ou dans les aliments pour animaux Maté, maïs doux, feuilles de vignes, cœurs de palmier, jets de houblon et autres parties comestibles similaires de végétaux et de produits dérivés de ces derniers Gommes et résines naturelles Cire d'abeille Huiles essentielles Bouchons en liège naturel, non agglomérés et sans liants Coton, non cardé ni peigné Laine	Règlement (UE) 2018/848 relatif à l'agriculture biologique ainsi que ses actes secondaires associés, Règlement (UE) 2017/625 relatif aux contrôles officiels et leurs règlements et lignes directrices communautaires associés Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap.1er section 1 et chap.2, 3 ,et , articles afférents du Titre III du Livre IV, chap. II, section 3 du code de la consommation Dispositions de contrôles communes de l'INAO relatives à l'agriculture biologique et toutes règles associées Instruction spécifique de certification Agriculture Biologique de Bureau Veritas Certification A-P001 Programme de certification BIO (Réf. A.BIO-R01) diffusable sur demande et reprenant la réglementation BIO UE, les documents INAO et nationaux, les documents de BVCertification Règles spécifiques: • Levures utilisées dans l'alimentation humaine ou dans les aliments pour animaux : RUE 2018/848 Annexe II - Partie VII : levures destinées à l'alimentation humaine ou animale • Maté, maïs doux, feuilles de vignes, cœurs de palmier, jets de houblon et autres parties comestibles similaires de végétaux et de produits dérivés de ces derniers : Celles des catégories A et D • Gommes et résines naturelles : Celles des catégories A et D • Cire d'abeille : Celles de la catégorie B (apiculture) et Guide de lecture de l'INAO : « cire biologique » = cire d'opercule prélevée dans une ruche qui a subi 1 an de conversion. • Huiles essentielles : Celles des catégories A et D • Bouchons en liège naturel, non agglomérés et sans liants : Celles des catégories A et D • Coton, non cardé ni peigné : Celles des catégories A et D • Laine (depuis le 17/03/2023) : Celles de la catégorie B et Guide de lecture de l'INAO : « La laine biologique est issue d'animaux certifiés en agriculture biologique au moment de la tonte. La laine issue d'animaux en conversion ou non biologiques ne peut pas être certifiée biologique. Les opérateurs doivent assurer la séparation physique entre les laines biologiques et non biologiques. La laine biologique doit être identifiée à tout moment	08/10/2026